



AVIS PUBLIC

Adoption du Règlement numéro 306-2022 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2023

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que le Règlement numéro 306-2022 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2023 est entrée en vigueur le 6 février 2023.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 2080, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 15 février 2023.

Sonia Tremblay

Sonia Tremblay
Directrice générale
Greffière-trésorière